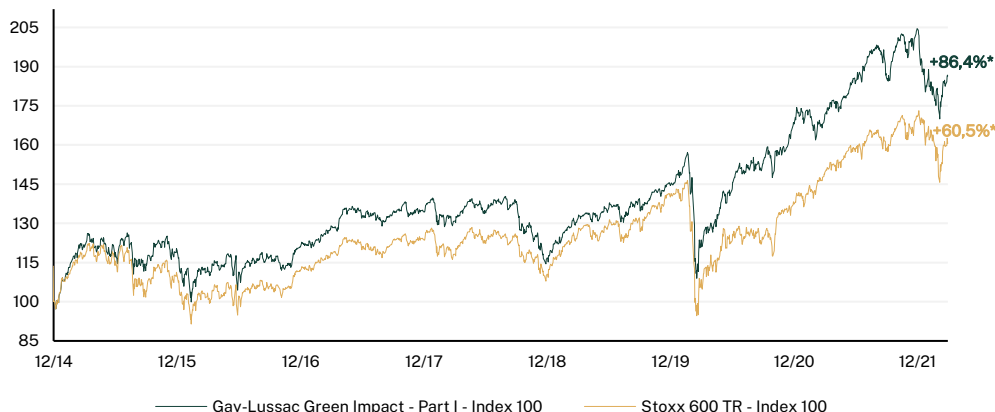


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative (Part A)	412,95€
Valeur Liquidative (Part I)	209 071,57€
Valeur Liquidative (Part R)	169,55€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	81,98 M€

Performances et statistiques au 31 mars 2022



	1M	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Lancement
Part A	2,4%	-9,2%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	175,30%**
Stoxx 600	0,6%	-6,6%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	68,68%
Stoxx 600 TR	1,0%	-6,0%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	166,88%
Part I	2,5%	-8,9%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	109,07%***
Stoxx 600	0,6%	-6,6%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	19,28%
Stoxx 600 TR	1,0%	-6,0%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	81,41%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
**Performances depuis le lancement de la part A le 3/06/2005
***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	18,25%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,80
Sharpe Ratio	0,64
Tracking Error	8,96%

RATIOS CLES

Taux d'investissement (lignes directes)	92,07%
Nombre de lignes	35
Performances mensuelles Part A	2,41%
Performances mensuelles Part I	2,53%
Performances mensuelles Part R	2,50%
PER médian 2022	21,22

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	49,40%
De 1 à 5 Mds €	29,64%
Moins de 1 Mds €	20,96%
Capitalisation moyenne (Mds €)	49,45
Capitalisation médiane (Mds €)	4,97

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Nom	% actif net
NOVO NORDISK A/S-B	9,83%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	6,04%
AIR LIQUIDE SA	5,82%
SHURGARD SELF STORAGE SA	5,49%
KONINKLIJKE DSM NV	4,76%

Commentaire macro-économique

Le mois de mars a été marqué par les premières conséquences du conflit russo-ukrainien. Les marchés actions ont témoigné d'un léger rebond après la forte chute de fin février. L'amplitude de ce rebond reste néanmoins très disparate entre les marchés américains et européens : S&P 500 +3,67%, CAC 40 NR +0,10%, STOXX 600 TR +1,00%.

En Europe, la croissance économique a résisté au mois de mars, profitant des effets positifs liés à la levée des contraintes sanitaires. Les indicateurs PMI provisoires ont certes confirmé les craintes de ralentissement de l'activité mais ce dernier semble plus faible qu'initialement anticipé. En revanche, la publication de la statistique de confiance des consommateurs de mars a fortement déçu, chutant à un point bas depuis le début de la pandémie (-18,7 vs. 8,8 en février). Néanmoins, la bonne orientation du marché de l'emploi et le soutien budgétaire devraient permettre de contenir le ralentissement de la consommation à court terme. L'impact du conflit se fera donc de manière graduelle, d'abord dans la consommation discrétionnaire, puis dans l'industrie et enfin dans les services. Malgré des premiers signes de pourparlers encourageants sur la front ukrainien, les effets du conflit se font déjà nettement sentir, en particulier sur les indices de prix. L'inflation européenne a largement surpris les attentes, ressortant à 7,3% en glissement annuel contre 6,7% attendu. Dans ce contexte de résilience de la croissance et de forte inflation, nous estimons que la BCE pourrait accélérer le rythme de normalisation de sa politique monétaire.

Aux Etats-Unis, l'impact de la crise ukrainienne sur la consommation américaine semble bien moins important qu'en zone euro, en témoigne l'indice de confiance des ménages américains qui a confirmé sa résilience, s'établissant à 107,2 en mars contre 105,7 en février. Néanmoins, les risques croissants sur le pouvoir d'achat des ménages, alors que le prix à la pompe est sur des niveaux élevés restent une des priorités de Joe Biden, qui a décidé de déstocker volontairement un million de barils par jour de réserves stratégiques pour faire baisser le cours du pétrole et ainsi soutenir la consommation. La croissance américaine devrait donc avoir de quoi tenir durant les prochains mois avant que l'industrie ne reprenne le relais, une fois apaisée la tension sur les chaînes d'approvisionnement. Cette bonne orientation macroéconomique devrait ainsi permettre à la FED de continuer son resserrement monétaire. Par conséquent, le marché table désormais sur 7 hausses de taux en 2022, ce qui a provoqué un pic à 2,47% le 25/03 sur le 10 ans américain, qui s'est apprécié de 51,3 points de base sur le mois.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles** ESG pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

Louis de FELS	Daphné PARANT
Hugo VOILLAUME, CFA	Paul EDON
Guillaume BUHOURS	Thibaut MAISSIN
	Arthur BERNASCONI

EXPOSITION AU RISQUE

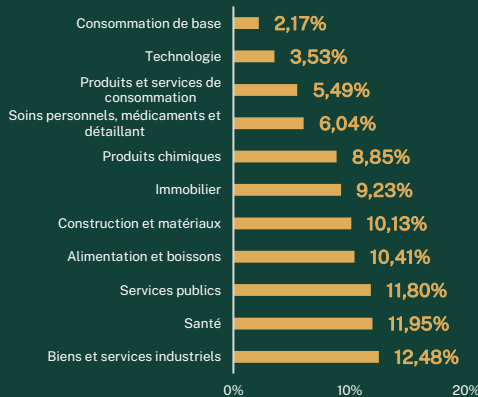


Commentaire de gestion

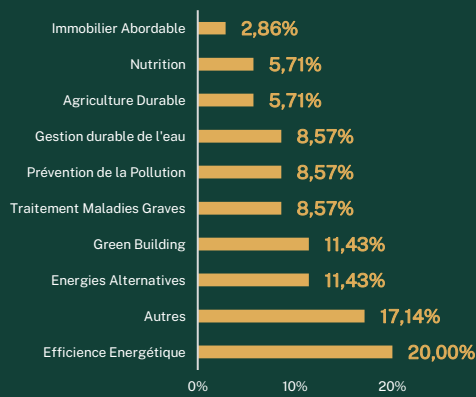
Durant le mois de mars, nous avons réalisé plusieurs ajustements et mouvements au sein du fonds Gay-Lussac Green Impact. Tout d'abord, nous avons achevé la cession de nos positions **Energias de Portugal** en raison de son exposition au charbon conformément à notre politique d'exclusion, et nous nous sommes désinvestis de **Carlsberg**, entreprise ne s'inscrivant pas dans la stratégie d'investissement durable du fonds. Nous avons également cédé nos positions **Verbund** en faveur d'un investissement en **7C Solarparken**. En effet, nous considérons que certains risques entourant le titre **Verbund** sont plus susceptibles de se matérialiser. En outre, l'exploitant de centrales solaires **7C Solarparken** a confirmé de son côté une belle dynamique de croissance à venir. Bénéficiant de l'augmentation des prix de l'électricité, **7C Solarparken** prévoit des projets d'acquisitions ainsi qu'une augmentation ambitieuse de ses capacités au cours des exercices suivants.

Enfin, nous avons initié une position en **Wiiit**, un des leaders européens dans le domaine de la fourniture de services d'hébergement privé et public (Cloud Hosting). L'entreprise dispose de vecteurs de croissance intéressants dont un pipeline M&A solide et de belles perspectives de développement dont le lancement d'une offre en Allemagne. Par ailleurs, **Wiiit** propose un modèle IaaS (= Infrastructure As a Service) éco-efficace permettant aux clients de réduire leur impact environnemental. En effet, les besoins d'hébergement de données sont centralisés dans les data centers économes en énergie et certifiés 100% Clean Energy Label, alimentés majoritairement à partir de sources d'énergies renouvelables.

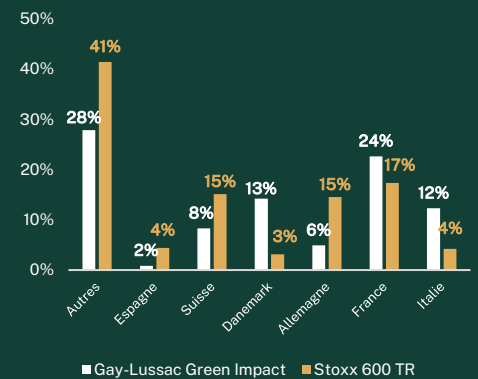
REPARTITION PAR SECTEUR



THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,10	6,57
Note Sociale	5,99	5,58
Note de Gouvernance	6,37	5,70
Note ESG**	7,75	7,49

*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

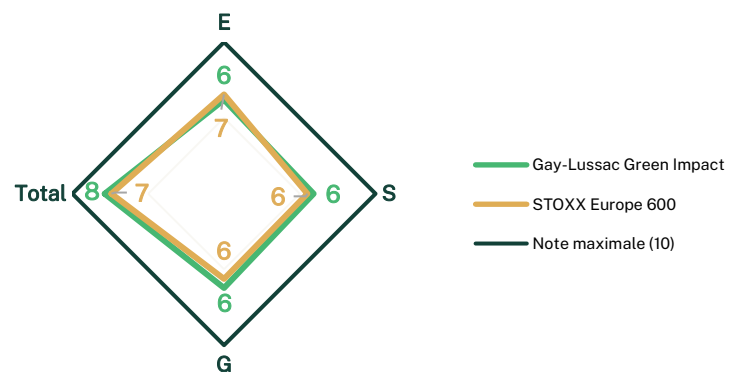
**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (65,7% MSCI + 34,3% analyse interne)

Taux de couverture de l'indice de référence: 100% (65,7% MSCI + 34,3% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

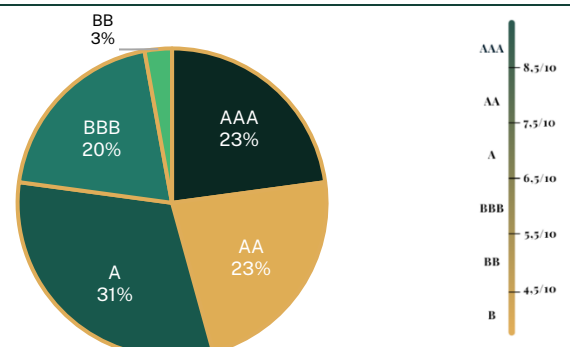
COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

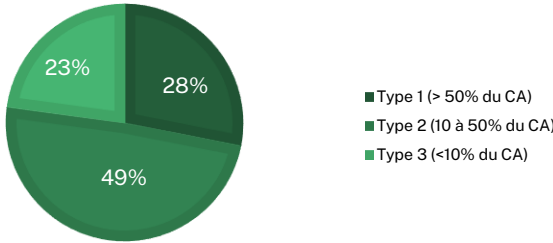
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
ORSTED A/S	Danemark	10	AAA	2,09%
KONINKLIJKE DSM NV	Pays-Bas	9,6	AAA	4,76%
UPM-KYMMENE OYJ	Finlande	9,4	AAA	2,17%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	9,3	AAA	0,74%
SHUGARD SELF STORAGE	Belgique	9,3	AAA	5,49%

REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



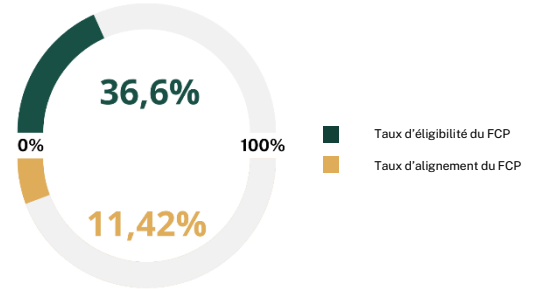
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE

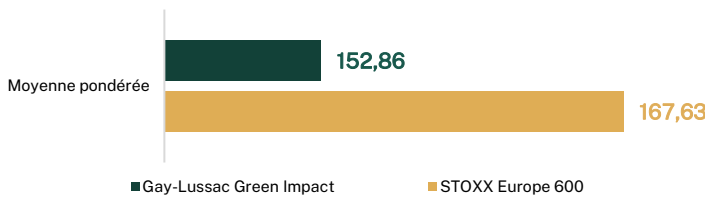


Taux de couverture du fonds : 80%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITE CARBONE

Scopes 1+2



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

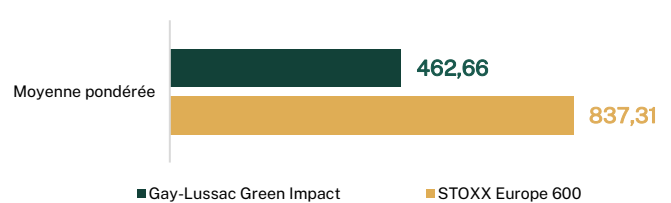
Taux de couverture du fonds : 91% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

***Intensité carbone** : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

Scope 3

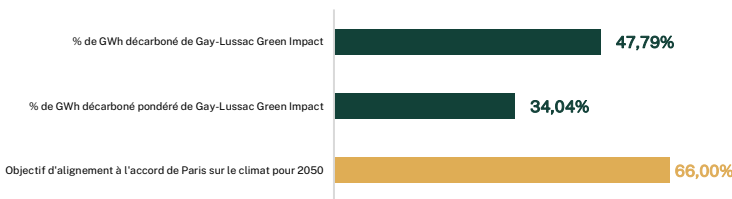


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

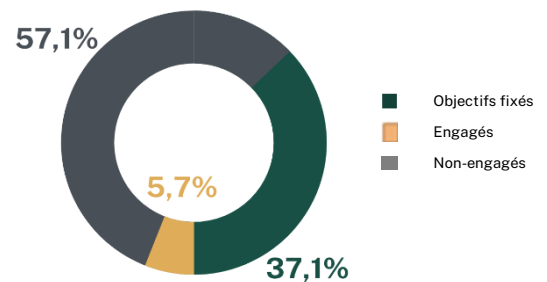
Taux de couverture du fonds : 91% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.

Source : Irena International Renewable Energy Agency - *Global Energy Transformation: Roadmap to 2050*.
Taux de couverture du fonds : 66%.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative